

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 16 septembre 2022**

L'an deux mille vingt deux, le seize septembre , à dix huit heures trente , le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 10 septembre 2022 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Membres en exercice : 27

Présents :

Madame LUCAS Maryline – Maire
Messieurs et Mesdames SAENEN Romuald – LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed -
FERMEN Claudine - DOISY Bernard - CASPERS Mauricette – CARRE Odilon –
Adjoints
Messieurs et Mesdames SENEZ Jean-Pierre – PLANCKE Dorothée – LAMBERT
Gaston - KAPOUN Jean-Jacques - PILNIAK Alain - KHELIFA Armelle – CANIVET
Bertrand - WILLERVAL Aurore – EZAHOUID Mohamed - BLANCHARD Perrine -
DELCAMBRE Chantal – DEVRED Sylvain

Absents ayant donné procuration

Madame AMADEI Corinne à Madame LUCAS Maryline
Madame TAIRA Marylène à Monsieur CARRE Odilon
Monsieur DEFAUQUET Gérald à Madame CASPERS Mauricette
Madame DUCATILLION Béatrice à Monsieur DEVRED Sylvain

Excusés :

Madame MARTIN Nuccia - Monsieur MORAWIEC Laurent

Absents :

Monsieur GOLA Éric – Madame LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Monsieur LAMBERT Gaston

MODIFICATIONS BUDGETAIRES

Madame le Maire indique que, comme il a été préféré d'acquérir une tondeuse ISEKI sur quatre ans auprès de la Sté AGRI MECA à DECHY et qu'un financement auprès du Crédit Agricole Nord de France a été sollicité au taux de 0,75 %, il convient de modifier les crédits budgétaires comme suit pour permettre le remboursement de l'échéance 2022 :

dépenses de la section d'investissement :

1641.01 : remboursement de prêt échéance 2022 pour tondeuse+ 11 610.00
2318.824 : Travaux de voiries - 11 610.00

Le Conseil Municipal,
Vu l'exposé de Madame le Maire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 26/09/2022

Reçu en préfecture le 26/09/2022

Affiché le

SLO

ID : 059-215902768-20220916-DEL1609202216-DE

Autorise la modification budgétaire comme suit :

dépenses de la section d'investissement :

1641.01 : remboursement de prêt échéance 2022 pour tondeuse+ 11 610.00
2318.824 : Travaux de voiries - 11 610.00

*Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,*

*Le Maire,
Maryline LUCAS*



*Le Secrétaire de séance,
Gaston LAMBERT*

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Gaston Lambert", is written to the right of the official stamp.